

DL 0110612022

VOS COMMUNES

REVENTIN-VAUGRIS

Finances et échangeur autoroutier au conseil municipal

Au conseil municipal de Reventin-Vaugris, lundi soir, il était question des finances et de l'échangeur autoroutier, qui a fait réagir les habitants présents.

Le conseil municipal de mars est traditionnellement orienté finances. C'est la période où les élus approuvent la comptabilité de l'année écoulée et votent le budget de l'année en cours. C'est Jean-Luc Leicher, adjoint aux finances, qui a présenté et commenté les différents chapitres comptables. Il en ressort que les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 2 846 000 €. Celles de la section fonctionnement sont établies à hauteur de 1 915 000 €. Coté projet, la rénovation thermique de l'école sera l'un des dossiers que les élus vont étudier. La salle d'animation rurale et la mairie pourront également subir la même étude.

La première délibération inscrite à l'ordre du jour concernait l'enquête publique sur la création d'un demi-échangeur sur l'autoroute A7. Reventin accepte le principe de cet ouvrage mais le choix de son implantation fait polémique. Cette délibération (voir

ci-contre) a été adoptée à l'unanimité.

Pour les Reventinois, l'échangeur ne résoudra pas les problèmes de circulation

En préambule du conseil, la maire Edith Ruchon donne régulièrement un temps de parole aux présents dans la salle. Bien sûr, le sujet autoroutier a largement été évoqué. La maire a indiqué que le commissaire enquêteur a été extrêmement sollicité, chacun voulant lui faire part de son sentiment. Vu le nombre de remarques faites, son analyse et le rendu de son rapport prendront certainement un peu plus de temps que prévu. Le public a aussi constaté qu'une communication a été faite, incitant principalement les Viennois à exprimer leur accord à cette infrastructure.

Dans les commentaires internet, on peut lire beaucoup de phrases comme "Je suis favorable" ou "Oui à l'échangeur au sud de Vienne". Beaucoup ne font pas la différence entre "sud de Vienne" et "option tracé Sud". Si tout le monde est d'accord pour désengorger les quais du Rhône et la place Saint-Louis, faut-il réaliser cet échangeur ? Pour les



Jean-Luc Leicher a présenté les orientations budgétaires 2022.

Reventinois, l'implantation "centre" ne fait que déplacer le problème avec en plus la scission du village.

Interrogé sur la réunion du conseil communautaire tenue il y a quelques jours à Vienne, Alain Oreggia, adjoint délégué à l'urbanisme, répond : « Malgré tous les arguments avancés, ce vote n'a été qu'une mascarade savamment orchestrée au seul bénéfice des Viennois. »

Les représentants de l'association Citec ont fait remarquer une nouvelle fois que l'aménagement du rond-point de la RN 7 n'est pas comptabilisé dans le tracé "centre". Il en serait de même au niveau de

la desserte de l'aérodrome. Avec tous les projets annexes non présentés et non chiffrés mais néanmoins nécessaires, chacun se demande quel est vraiment le réel coût de la solution "centre". Quelle que soit la solution présentée, cette portion d'autoroute sera payante. Vu le contexte actuel, les automobilistes sont-ils prêts à déboursier quelques euros de plus au quotidien ? Il en ressort que les Reventinois présents sont très remontés devant le manque d'écoute faite par les porteurs du projet.

Le résultat de l'enquête publique décidera des actions qu'ils comptent mener.

Dominique JOSSET

L'INFO EN +

■ Demi-échangeur : un avis défavorable à l'enquête publique

Dans une délibération prise, les élus reventinois ont réaffirmé leur opposition au projet de demi-échangeur sur l'autoroute A7, au regard de son implantation et, en conséquence, ils ont donné un avis défavorable au projet soumis à l'enquête publique.

Dans cette longue délibération, les élus détaillent leurs griefs à l'encontre du projet, qui a notamment pour effet, selon eux, « d'aggraver fortement la coupure de la commune en empruntant le seul axe desservant différents quartiers et l'accès au centre village, impactant ainsi l'accessibilité à tous les services publics, aux services de soins et commerces et compromettant le projet municipal de dynamisation du centre bourg ».